

31 janvier 2024

Communiqué de presse

Université de Strasbourg

# Les nouveautés votées au conseil d'administration : plan de transition bas-carbone, Mission relations à la société, budget et campagne d'emplois 2024

**L'Université de Strasbourg a voté le 19 décembre 2023 lors de son conseil d'administration plusieurs axes majeurs d'orientation stratégique : plan de transition bas-carbone, la création de la Mission relations à la société, son budget 2024 et une campagne d'emplois 2024 ambitieuse.**

## Le plan de transition bas-carbone

### Le bilan carbone de l'université

Engagée sur le chemin de la transformation socio-écologique, l'Université de Strasbourg a réalisé son bilan carbone, dans la suite de son plan de sobriété et de sa feuille de route développement durable et responsabilité sociétale. En établissant ce bilan carbone courant du premier semestre 2023, elle s'est dotée d'indicateurs de consommation fiables afin d'identifier et de hiérarchiser les principaux postes d'émission en 2021 sur les postes suivantes : énergie, hors énergie, intrants (achats de biens et services), fret, déplacements, immobilisations, déchets. Le recueil des données a mobilisé un grand nombre de services de l'université, accompagnés par le cabinet de conseil Nepsen Transition et sous le pilotage de la Mission développement durable et responsabilité sociétale de l'Université de Strasbourg. Le périmètre du bilan carbone couvre la totalité des personnels et étudiants de l'ensemble des campus. Afin d'être le plus précis possible, les flux liés aux activités de l'université à l'extérieur (machines et équipements de recherche, participation à des colloques extérieurs, etc.) ont également été pris en compte.

### Le bilan carbone en chiffres :

- 90 040 tonnes de CO2 équivalent ont été émises par l'université en 2021 (soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville française de 9 800 habitants)

- 48 % de l’empreinte carbone concernent les déplacements<sup>1</sup>, notamment les déplacements domicile-campus
- 30 % de l’empreinte carbone concernent les intrants (achats de biens et services, dont le numérique et l’alimentation)
- 15 % de l’empreinte carbone proviennent des consommations énergétiques

## **22 % d’économies d’énergie au cours de la saison de chauffe passée, correspondant à une réduction de 26% de nos émissions de gaz à effet de serre sur le poste énergie**

Grâce aux mesures de sobriété énergétique mises en place l’hiver dernier (baisse du chauffage à 19 degrés, réduction de la période de chauffe, fermeture des bâtiments deux semaines supplémentaires l’hiver dernier, etc.), qui s’ajoutent à l’impact positif des travaux de rénovation du bâti et d’optimisation des systèmes de pilotage ainsi que les efforts des étudiant.es et personnels (campagne écogestes, notamment), l’université a réduit sa consommation énergétique (chauffage et électricité) de 22 %. Ces 22 % représentent par ailleurs une réduction de 26% des gaz à effet de serre sur le poste d’émission de l’énergie, compte tenu des différentes sources énergétiques du chauffage. En effet, la consommation est passée de 105 000 MWh pour l’année 2021-2022 (de juin à juin) à 81 000 MWh pour l’année 2022-2023.

L’augmentation des surfaces (avec notamment l’ouverture du Studium fin 2022 et ses plus de 24 000 m<sup>2</sup> de surface au plancher) et la rigueur de l’hiver passé (plus clément) ont été pris en compte dans le calcul des 22%. Alors que l’État avait fixé un objectif chiffré de réduction de 10 % des consommations énergétiques d’ici 2024 (avec pour année de référence 2019), l’Université de Strasbourg est fière des résultats obtenus qui représente un succès collectif.

### **Les prochaines étapes**

A la suite du bilan carbone et à ses résultats, un plan de transition bas carbone a été construit par la mission Développement durable et responsabilité sociétale de l’université avec l’ensemble des services et parties prenantes de l’établissement, de certains partenaires (CNRS, CROUS, Agence du Climat, etc.) et du cabinet d’ingénierie NEPSSEN. Ce plan est axé autour de trois domaines impactant principalement les émissions de l’université, à savoir : les **déplacements** (mobilités quotidiennes et pour services professionnels), les **achats de biens et services** (intrants) et les **énergies**.

L’Université de Strasbourg s’engage à :

- Concernant les **déplacements** :
  - Promouvoir les mobilités douces ou peu carbonées auprès des membres du personnel
  - Accompagner les étudiantes et étudiants dans la mobilité douce ou décarbonée quotidienne
  - Revoir l’organisation et la pertinence des déplacements lointains nationaux et internationaux
  - Favoriser et organiser le télétravail
  - Limiter et décarboner les déplacements physiques en congrès ou associés à des thèses
  - Réduire ou compenser l’impact des déplacements associatifs

---

<sup>1</sup> Ces données ont été obtenues à partir d’un questionnaire adressé au printemps aux étudiants et personnels de l’université. Le taux de réponse était de 3 % pour les étudiants et de 11 % pour les personnels. Les réponses ont donc dû être extrapolées, entraînant ainsi une marge d’erreur possible.

- Concernant les **achats de biens et services** (intrants) :
  - Promouvoir une alimentation moins carnée, locale et limiter le suremballage
  - Favoriser le plus possible des achats durables et éco-responsables
  - Construire et rénover durablement
  - Promouvoir des pratiques numériques responsables (en lien avec le 3<sup>e</sup> schéma directeur du numérique présenté ci-dessous)
- Concernant les **énergies** :
  - Mettre en place un suivi plus fin des consommations énergétiques et d'eau pour mieux les maîtriser
  - Verdir le mix énergétique de l'Université de Strasbourg

Quelques exemples d'actions concrètes :

- Recrutement d'un poste de chargé de mobilité rattaché à la Mission DDRS. Son rôle sera d'élaborer un plan de déplacements et d'un plan d'action associé d'ici 2025 ;
- Sensibilisation par la diffusion aux laboratoires, facultés et services de l'université d'outils de calculs d'empreinte carbone des déplacements locaux et internationaux
- La relève du seuil de recours au train à 4h a été actée cet été et le passage à 6h, voire 8h, est à l'étude
- Favoriser l'accès aux repas végétariens et végétaliens, aux produits locaux et biologiques et à la vaisselle réutilisable dans les prestations de traiteurs dans l'appel d'offre du marché traiteur ;
- Contractualisation avec des bureaux d'études pour mener en 2024 des études préalables à la rénovation des bâtiments pour atteindre les objectifs fixés par le décret tertiaire (réduction de 60 % des consommations à horizon 2050)
- Poursuivre les efforts de réduction des consommations énergétiques et de gaz à effet de serre par la rénovation énergétique et l'amélioration du confort thermique estival ;
- Réduire les équipements électroniques téléphoniques grâce au système WAZO (le téléphone passe par l'ordinateur) déjà en place et recyclage des anciens téléphones fixes ;
- Étudier la mise en place de panneaux solaires/photovoltaïques sur les bâtiments du Patio, du Centre Européen de Sciences Quantiques et de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de la Meinau, étudier la possibilité de récupération de chaleur des sorbonnes à l'École européenne de chimie, polymères et matériaux ;
- Remplacer les énergies fossiles par des sources moins carbonées comme les énergies renouvelables, l'électricité ou les réseaux de chaleur urbains.

L'objectif de ce plan de transition est de **diminuer à minima de 50 % les émissions de gaz à effet de serre de l'université d'ici 2050**. Ce plan de transition a été voté le 19 décembre 2023 au conseil d'administration de l'université.

*« Dans le cadre de sa politique engagée de transformation socio-écologique, l'Université de Strasbourg a réalisé en 2023 son Bilan Carbone en prenant en compte l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre liées à son activité. Sur cette base, un plan de transition bas-carbone, réaliste mais ambitieux, a été co-construit avec l'ensemble des services de l'université avec la ferme volonté de réduire à minima de 50% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, avec des jalons intermédiaires notamment à 2025 et 2030. Cette trajectoire sera suivie, évaluée et améliorée régulièrement dans une démarche d'amélioration continue. »*

**Laurent Schmitt**, vice-président Développement durable et responsabilité sociétale de l'Université de Strasbourg

## La nouvelle Mission relations à la société de l'université

Les universités ont deux missions principales bien identifiées : la formation et la recherche. Les évolutions au niveau international et national de l'organisation des universités sont nombreuses et ont fait émerger, dans les dernières années, la notion de « 3<sup>e</sup> mission des universités ». Il s'agit d'inscrire l'action des universités au cœur de la société pour répondre aux demandes du législateur. Ces réflexions, menée au sein de la gouvernance et de la direction générale des services se sont aussi tenues dans le cadre du projet plan investissement avenir (PIA3) « Open University of Strasbourg – OPUS », avec les directions des services et directions parties prenantes.

La nouvelle Mission relations à la société, qui a officiellement été lancée au 1<sup>er</sup> janvier 2024, intègre un périmètre relativement large, incluant :

- le service Alumni
- le Jardin des sciences
- le Service de formation continue
- le pôle du projet OPUS
- le pôle Universitaire d'Innovation Alsace (PUI-A)
- le pôle Relations avec le monde socio-économique
- le pôle Entrepreneuriat

L'objectif de cette nouvelle mission est de coordonner et regrouper les activités et les forces des différentes entités de l'université pour engager des projets communs avec les acteurs de la société. Cette mission est sous la direction d'Evelyne Klotz, directrice générale des services adjointe.

*« La création de la Mission relations à la société est la mise en commun des forces et des compétences de l'université pour engager des projets avec la société dans toute leurs diversités. Cette mission identifie, en interne et en externe, un point d'entrée unique pour la construction de projets communs entre acteurs de l'université et de la société. Un service dédié aux relations à la société est ainsi créé pour la première fois dans une université française. »*

**Michel de Mathelin**, 1<sup>er</sup> vice-président et vice-président de la Valorisation et relations avec le monde socio-économique et **Mathieu Schneider**, vice-président Culture, science-société et actions solidaires, pilotes politiques de la nouvelle mission.

## Vote du budget initial pour l'année 2024

Dernière phase du processus budgétaire, le budget initial 2024 a été voté au conseil d'administration du 19 décembre 2024. Pour rappel, le 27 juin 2023, avait été présentée la lettre d'orientation budgétaire pour l'année 2023 ; le 26 septembre 2023, les budgets de niveaux 1 et 2 avait été adoptés par le CA. Une fois les budgets en recettes et dépenses des composantes, unités de recherche et services reçus par la direction des finances, l'ensemble est consolidé et constitue le projet de budget initial pour l'année à venir. Il est préparé par la vice-présidence finances, en lien avec la direction des finances et l'ensemble des vice-présidents, présenté en commission des finances qui donne un avis, et présenté ensuite au vote par le conseil d'administration.

L'université a voté un budget prévisionnel déficitaire pour 2024 à hauteur de 19,5 M€. S'il montre une amélioration sensible par rapport au budget initial 2023, ce déficit prévisionnel reste marqué par l'augmentation de la dépense de fluides malgré des prix qui reviennent à une hauteur raisonnable mais plus haute qu'avant la guerre en Ukraine. Il est également comptabilisé la prévision de l'augmentation du coût de la masse salariale, en lien avec la revalorisation du point d'indice non totalement financée par l'État. Enfin, l'année 2024 est caractérisée par une augmentation des dépenses communes immobilière et numérique. Un recours au fonds de roulement est donc prévu. Il s'élève à hauteur de 29,6 M€. Il a été rappelé que le fonds de roulement permet de moins en moins de marge de manœuvre puisqu'il est pour l'essentiel gagé sur le financement d'actions non réalisées en 2023 et d'opérations pluriannuelles. En conséquence, la tranche annuelle de Plan Pluriannuel d'Investissement est très réduite alors même que l'établissement doit financer des travaux en faveur de la transition énergétique. Un budget de 1 M€ est prévu à nouveau en 2024 pour soutenir les investissements dans cette transition en renforçant la capacité de l'établissement à mieux piloter la consommation des fluides énergétiques.

*« Malgré ces difficultés, le conseil d'administration a fait le choix de maintenir dans le budget initial 2024 les dotations aux composantes de formation, aux unités de recherche et aux services communs et centraux à hauteur des dotations 2023 et surtout de soutenir une campagne d'emplois ambitieuse. »*

**Frédérique Berrod**, vice-présidente Finances de l'Université de Strasbourg

## Une campagne d'emplois 2024 ambitieuse

L'Université de Strasbourg a voté, lors du CA du 19 décembre, une campagne d'emplois 2024 ambitieuse avec la **publication de 174 emplois d'enseignants chercheurs et de personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques (Biatts)**. La campagne d'emplois a été réfléchiée dans le cadre de la politique globale de l'établissement en termes de ressources humaines en lien avec le Schéma directeur des ressources humaines, et plus particulièrement avec le double enjeu de l'attractivité de ses emplois et l'évolution des parcours professionnels, L'objectif est de contribuer à la reconnaissance de l'université en termes de formation et de recherche, d'accompagner les métiers en tension et anticiper les évolutions induits par les départs à la retraite. Il s'agit également de veiller à la progression de carrière de l'ensemble des personnels en complément des mesures de ressources humaines de la loi de programmation de la recherche.

### Campagne d'emplois 2024 des enseignants et enseignants-chercheurs :

Lors du dialogue stratégique avec les composantes, 184 demandes de postes d'enseignants et enseignants-chercheurs ont été formulées pour la campagne d'emplois 2024 avec 73 % de demandes de publication de titulaires et 22 % demandes de recrutement de contractuels. Un total de 72 publications d'emplois sera publié lors de la campagne synchronisée dont 11 postes de professeurs des universités, 50 postes de maîtres de conférences, 11 postes d'enseignants du second degré. A ces 72 publications, s'ajoutera la publication, lors d'une campagne au fil de l'eau, de 12 postes de professeur des universités, 2 postes de maîtres de conférences (après obtention du financement annoncé par le MESR) et 2 postes d'enseignants du second degré. Pour rappel, les années précédentes, le nombre de publications de postes s'élevait à 78 en 2023, 60 en 2022 et 61 en 2021.

## Campagne d'emplois 2024 des personnels Biatss :

Cette année encore, il existe deux approches en matière de publication dans la continuité de la démarche initiée lors de la campagne d'emplois 2023 : concours non affectés (personnels Unistra) et concours affectés dans les structures. L'objectif du concours non affecté vise à encourager les personnels à se présenter au concours, en réduisant le stress induit par une ouverture de poste ciblée, le lauréat du concours comme celui qui a échoué, étant assuré de rester à son poste.

Suite au dialogue stratégique des Biatss, 332 demandes ont été formulées pour la campagne d'emplois 2024 avec des demandes d'ouvertures aux concours (51,5%), de renouvellements et de recrutements contractuels (24%), de recrutements de contractuels sur des postes de titulaire vacants (22%) et de recrutements par voie de mobilité (2,5%). Un total de 86 publications d'emplois prévues pour 2024 a été voté au CA (32 ouvertures au concours non affectés et 54 ouvertures au concours affectés), dont 3 au titre de l'obligation d'emploi (recrutement au titre du handicap), soit 19 de plus que l'année dernière. Pour rappel, en 2023, sur les 67 publications de poste effectives de 2023, 61 postes ont été pourvus, en 2022, sur les 47 publications, 44 postes ont été pourvus.

L'université a décidé de poursuivre son dispositif du concours non affecté dans le domaine de la scolarité (7 ouvertures), de le renforcer en gestion administrative (9 ouvertures) et en gestion financière et comptable (8 ouvertures) et de l'élargir pour la première fois au domaine de la logistique (2 ouvertures) et dans la filière de l'Administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur - AENES (6 ouvertures).

Il a également été décidé de ne plus ouvrir de postes en catégorie C sur ces métiers et proposer l'ouverture en catégorie B afin d'accompagner les progressions de carrière et de reconnaître les décalages grade/fonction des personnels.

*« Dans le contexte de contraintes budgétaires accrues, l'Université de Strasbourg n'a pas souhaité que la campagne d'emplois soit la variable d'ajustement. Au contraire, avec 174 postes de titulaires publiés en 2024, l'université affiche une campagne d'emplois ambitieuse et forte en réponse aux enjeux d'attractivité et de fidélisation des personnels. L'accent est mis particulièrement sur l'évolution des carrières, reconnaissant et valorisant ainsi les compétences des personnels BIATSS, enseignants et maitres de conférences. »*

**Elisabeth Demont**, vice-présidente Ressources humaines et dialogue social de l'Université de Strasbourg

Contact presse |

**Université de Strasbourg**

Alexandre Tatay - Attaché de presse

+33 (0)6 80 52 01 82 / tatay@unistra.fr